Image not found or type unknown

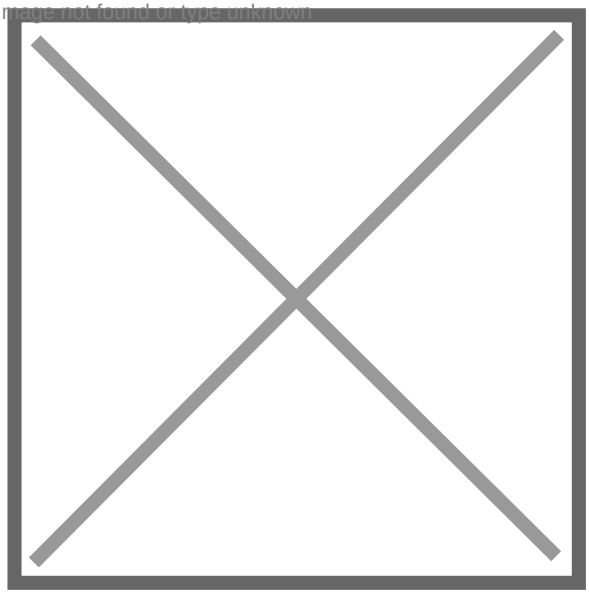

Aide de la région et auto rémunération ? légal ?

Par **cktag**, le **31/03/2010** à **14:22**

Bonjour, je voudrais monter un projet et demander de l'aide au niveau de la région. Cette aide me servirait a me rémunéré du temps que je passerai à réaliser ce projet. Pour faire cela j'ai pensé à créé une association qui serai propriétaire du projet (un site web) et qui ferai faire le site par une entreprise, et qui serai en réalité la mienne avec le statut d'auto entrepreneur. Ainsi je récupère les aides afin de me dédommager du temps que je passerais a réaliser ce site . Est ce que j'ai le droit de faire sa ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés